

RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 11 juillet 2023, 19 h
Édifice municipal | *Quartier Baker-Brook*

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS :

Jean-Pierre Ouellet	<i>Maire</i>
Pierre Milliard	<i>Directeur général</i>
Jessica Raymond	<i>Greffière</i>

CONSEILLERS PRÉSENTS :

Quartier Saint-François :	Nancy Ann Landry	Rino Levasseur
Quartier Lac Baker :	Ronald Cormier	
Quartier Clair :	Lloyd Plourde	Richard Michaud
Quartier Baker-Brook :	Francine Caron	Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire :	Réginald Nadeau	Michel J. Morin

CONSEILLER ABSENT :

Quartier Lac Baker : Bernard Soucy

Présences dans la salle : 3.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue.

2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire vérifie les présences. Un membre du Conseil est absent. Le quorum est constaté.



3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 2023-07-11 (1)

Proposé par le conseiller Richard Michaud

Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. ARRÊTÉ, RÉOLUTION, PROCÉDURE, DIRECTIVE ET OUTIL ADMINISTRATIF

a) 1^{ère} lecture de l'Arrêté n° 14-03 – Arrêté modifiant le Plan rural n° 14 du Village de Saint-Hilaire 2009

Résolution n° 2023-07-11 (2)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte la première lecture, par titre, de l'Arrêté n° 14-03 – Arrêté modifiant le Plan rural n° 14 du Village de Saint-Hilaire 2009.

Motion adoptée.

b) 2^e lecture de l'Arrêté n° 14-03 – Arrêté modifiant le Plan rural n° 14 du Village de Saint-Hilaire 2009

Résolution n° 2023-07-11 (3)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau

Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte la deuxième lecture, par titre, de l'Arrêté n° 14-03 – Arrêté modifiant le Plan rural n° 14 du Village de Saint-Hilaire 2009.

Motion adoptée.

c) 1^{ère} lecture de l'Arrêté n° 37.07 modifiant le Plan rural n° 37 du Village de Clair 2008

Résolution n° 2023-07-11 (4)

Proposé par le conseiller Richard Michaud

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte la première lecture de l'Arrêté n° 37.07 modifiant le Plan rural n° 37 du Village de Clair 2008.

Motion adoptée.

d) 2^e lecture de l'Arrêté n° 37.07 modifiant le Plan rural n° 37 du Village de Clair 2008

Résolution n° 2023-07-11 (5)

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte la deuxième lecture de l'Arrêté n° 37.07 modifiant le Plan rural n° 37 du Village de Clair 2008.

Motion adoptée.

e) 1^{ère} lecture de l'Arrêté n° 2023.01 modifiant le Plan rural n° 2008.02.01 du Village de Saint-François-de-Madawaska

Résolution n° 2023-07-11 (6)

Proposé par la conseillère Nancy Ann Landry

Appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte la première lecture, par titre, de l'Arrêté n° 2023.01 modifiant le Plan rural n° 2008.02.01 du Village de Saint-François-de-Madawaska.

Motion adoptée.

f) 2^e lecture de l'Arrêté n° 2023.01 modifiant le Plan rural n° 2008.02.01 du Village de Saint-François-de-Madawaska

Résolution n° 2023-07-11 (7)

Proposé par le conseiller Rino Levasseur

Appuyé par le conseiller Réginald Nadeau

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte la deuxième lecture, par titre, de l'Arrêté n° 2023.01 modifiant le Plan rural n° 2008.02.01 du Village de Saint-François-de-Madawaska.

Motion adoptée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Ronald Cormier à 19 h 07.



Jean-Pierre Ouellet
Maire



Jessica Raymond
Greffière

